



PILOTEZ VOS RADIATEURS OÙ VOUS LE VOULEZ, QUAND VOUS LE VOULEZ!

Mon Pilotage Elec, une innovation **ENGIE**

J'agis
avec
ENGIE
Home Services





ENGIE

Mon Logement



Fournisseur d'énergie
0 W
Chauffage
0 W
Total
0 W
Panneaux PV

Chambre 21.1° 21°	Cuisine 17.9° 18°
Bureau 20.1° 20°	Salon 20.9° 21°

CONSOMMATION

30 kWh
Aujourd'hui

32.7 kWh
Hier à la même heure

VUE GRAPHIQUE

-8%

EN NOVEMBRE ET DÉCEMBRE DERNIERS, NOS CLIENTS MON PILOTAGE ELEC ONT RÉDUIT EN MOYENNE DE 18% LEUR CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ⁽¹⁾



**Une offre « tout compris » .
Équipement + service de pilotage
+ installation à domicile.
C'est simple, rapide et sécurisé !**



1.

Suivez en temps réel la consommation électrique de vos radiateurs.



2.

Pilotez à distance vos radiateurs où vous le voulez et quand vous le voulez et programmez votre température pièce par pièce^{(2)*} !



3.

Et agissez pour la transition énergétique via la modulation ⁽³⁾.

Mon Pilotage Elec, comment ça marche ?

Une appli intuitive qui communique, via votre box internet, avec un jeu de modules discrets installés sur vos radiateurs électriques.

* Si le radiateur de la pièce est équipé du module de pilotage.

SANS CHANGER VOS RADIATEURS ÉLECTRIQUES VOUS POUVEZ LES PILOTER !

Où vous voulez !*



« **Depuis votre lieu de travail**, pressé de retrouver votre cocon. »



« **En rentrant de week-end** avec les enfants que vous voulez garder au chaud. »



« **Pendant votre pause déjeuner**, vous n'êtes pas chez vous pour quoi chauffer ! »



« **Absent plus longtemps** que prévu ou que pour quelques heures ? »



« **Depuis votre canapé**, pas besoin de se déplacer... très utile quand on est cloué au lit ou en mobilité réduite. »

Quand vous voulez !

Avec votre application Mon Pilotage Elec en quelques clics vous avez la main sur les radiateurs équipés⁽⁴⁾.

* Utilisation d'un smartphone avec connexion internet et box internet nécessaire.

Participez à la transition énergétique

Alors qu'est ce que la modulation⁽⁵⁾ ?

La modulation permet de soulager le réseau électrique et de diminuer le recours à des centrales émettrices de CO₂ habituellement mises en service lors des pics de consommation.

Qu'est-ce que ça va changer pour vous ?

Ce système **permet à votre installation de chauffer moins lors de pics de consommation**, d'environ 1°C de moins pendant quelques minutes, c'est imperceptible pour vous mais diminue votre consommation instantanée. C'est **un geste citoyen sans impact sur votre confort !**

Si plusieurs foyers «s'effacent» cela permet pendant les pics de consommation de libérer une grande capacité sur le réseau électrique et ainsi éviter l'utilisation de centrales polluantes.



VOS ÉQUIPEMENTS

FOURNIS PAR ENGIE

L'ensemble de vos équipements est installé dans votre domicile par un technicien d'une entreprise partenaire d'installation d'ENGIE.

Un seul type d'appareil :



Un module attaché sur chaque radiateur

- > Mesurer la consommation électrique et la température.
- > Contrôle des cycles de chauffage.
- > Communication via wi-fi, BLE et 4G.



L'ensemble de la solution communicative en CPL (Courant Porteur en Ligne) sauf les capteurs de température qui communiquent par ondes radio (868 MHz).

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

C'EST SIMPLE !



L'Equipe ENGIE valide avec vous que votre installation est compatible.



Une proposition commerciale vous est proposée avec un rendez-vous pour installer vos équipements.



Vous signez votre contrat.



Notre partenaire d'installation intervient.
Le temps d'installation dépend du nombre de radiateurs à équiper (en moyenne 2h pour 4 radiateurs + 20 min par radiateur supplémentaire).



Prise en main des radiateurs grâce au technicien sur place.



Profitez de votre nouvelle installation !



DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE

MON PILOTAGE ELEC

3 radiateurs au minimum et plus à équiper

Mise à disposition + pose + abonnement

GRATUITS⁽⁶⁾



**Offre sans engagement
de durée, vous pouvez résilier
à tout moment et sans frais !⁽⁴⁾**

Les conditions d'éligibilité sont les suivantes :

- Avoir un minimum de 3 radiateurs et maximum de 20 radiateurs.
- Être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale.
- Votre logement doit être équipé d'un compteur communicant Linky™, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7.
Sont éligibles convecteurs, radiateurs à inertie ou chaleur douce, panneaux rayonnants non équipés de système connecté⁽⁴⁾...

QUI SOMMES NOUS ?

ENGIE, acteur mondial de l'énergie et fournisseur d'énergie, a amorcé il y a 4 ans un virage pour devenir le leader de la transition énergétique dans le monde.

Dans cette optique, ENGIE s'est associé à tiko, fournisseur suisse de solutions de gestion d'énergie depuis 2012.

Avec Mon Pilotage Elec, nous concrétisons notre stratégie Zéro Carbone, en vous permettant, grâce à la modulation de vos consommations, d'agir pour une transition énergétique, et ce sans impact sur votre confort !

Partenaires de l'offre



FOIRE AUX QUESTIONS

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquemment posées :

➤ Quelles économies vais-je réaliser ?

En pilotant votre installation de chauffage et en suivant vos consommations, vous ne chauffez que lorsque vous en avez réellement besoin. Nos clients Mon Pilotage Elec ont réduit en moyenne de 18,8% leur consommation d'électricité⁽¹⁾.

➤ Cette offre peut-elle affecter ma relation avec mon fournisseur d'énergie ou mon tarif ?

Mon Pilotage Elec est une offre indépendante de votre contrat de fourniture d'électricité.

Cela signifie que vous continuerez à recevoir l'électricité auprès du fournisseur de votre choix.

➤ Dois-je changer mes radiateurs électriques ?

Non, vous n'avez pas besoin de changer vos radiateurs électriques pour bénéficier de l'offre Mon Pilotage Elec.

➤ Si je déménage, que dois-je faire ?

C'est simple, si vous souhaitez déménager nous vous invitons à contacter* le service client, par courrier électronique ou postal, 2 mois avant votre déménagement pour résilier votre contrat.

➤ Puis-je bénéficier de cette offre si je suis locataire de mon logement ?

Vous pouvez bénéficier de l'offre, sous réserve que vous disposiez de l'autorisation du propriétaire de votre logement.

*en cas de résiliation pour déménagement : la résiliation sera effective à la fin du mois civil suivant le mois au cours duquel la notification de résiliation sera reçue par ENGIE.

**Avec Mon Pilotage Elec,
grâce à la modulation de vos
consommations, vous pouvez agir
pour une transition énergétique
sans impact sur votre confort !**

Pour en savoir plus :



Appelez notre équipe dédiée au

▶ N°Cristal 09 69 36 87 86

APPEL NON SURTAXE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00



Ou par courriel à
souscription@monpilotageelec.engie.fr



(1) Réduction moyenne constatée sur la consommation d'électricité d'un panel de 519 utilisateurs Mon Pilotage Elec, pour lesquels ENGIE dispose d'un historique de consommation, entre la période novembre - décembre 2021 avant l'installation du matériel et novembre - décembre 2022 après son installation. Sur cette même période, un panel de 20 000 clients ENGIE non équipés du matériel Mon Pilotage Elec a réduit de 15,2% en moyenne sa consommation d'électricité. Ces réductions sont constatées dans un contexte d'incitation à la sobriété énergétique. Source : étude interne ENGIE – Juin 2023.

(2) La température pièce par pièce est une température cible, qui, tout en s'en approchant au plus juste, pourrait légèrement différer selon les caractéristiques de votre logement.

(3) En acceptant que votre cycle de chauffe soit décalé et sans entrainer plus d'1°C de variation de température (modulation des consommations d'électricité), vous participez à la transition énergétique sans impact sur votre confort.

(4) Offre gratuite permettant le pilotage de vos radiateurs électriques incluant des thermostats programmables et permettant la modulation de vos consommations d'électricité. Offre sans engagement de durée. Les conditions d'éligibilité sont les suivantes : être occupant d'un logement situé en France métropolitaine continentale ; votre logement doit être équipé d'un compteur Linky™, d'un tableau électrique installé selon les normes en vigueur et d'un réseau internet fonctionnel 24h/24 et 7j/7. Sont éligibles les convecteurs, les radiateurs à inertie ou chaleur douce, les panneaux rayonnants non équipés de système connecté.

(5) La Modulation est une solution de flexibilité énergétique qui permet de stabiliser le réseau électrique en cas de déséquilibre entre la production et la consommation de l'énergie, elle permet en outre d'optimiser l'intégration des énergies renouvelables. ENGIE doit réunir un certain nombre de clients Mon Pilotage Elec, acceptant à terme, de moduler leurs consommations d'énergie pour faciliter la mise en oeuvre de cette solution. La variation de température n'excède pas 1°C.

(6) Offre gratuite Mon Pilotage Elec : avoir un minimum de 3 radiateurs et maximum de 20 radiateurs. L'offre gratuite comprend la mise à disposition du matériel pendant la durée du contrat, l'installation du matériel et l'accès au service Mon Pilotage Elec pour toute la durée de votre contrat. Le matériel reste la propriété d'ENGIE.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 €. RCS Nanterre 542 107 651. Siège social : 1 place Samuel de Champlain, 92400 Courbevoie Service Clients, TSA 87494, 76934 Rouen Cedex 09.
Crédits photos : AdobeStock - Réalisation : REDHOOD - V13102023.



Ne pas jeter sur la voie publique.